MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 43 – du 20 au 26 novembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, DAMAS, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : JORDANIE : RETOUR SUR LA VISITE DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, NICOLAS FORISSIER

Du 18 au 20 novembre 2026, Nicolas Forissier, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, s'est rendu en Jordanie pour la première visite ministérielle consacrée aux enjeux économiques depuis 2020.

LE CHIFFRE À RETENIR

1ère

PLACE DE LA FRANCE PARMI LES INVESTISSEURS EUROPÉENS

La pose de la première pierre du National Conveyor a constitué le premier temps fort de cette visite, illustrant la portée concrète du partenariat franco-jordanien. Le 18 novembre, à Aqaba, le ministre Nicolas Forissier a participé aux côtés du prince Faisal bin Al-Hussein, du ministre jordanien de l'Eau et de l'Irrigation et de Thierry Déau, PDG de Meridiam, à la cérémonie de lancement de l'usine de dessalement. Le lendemain, le ministre Nicolas Forissier a également signé avec la ministre du MoPIC, Zeina Toukan, un accord de financement AFD de 5 M EUR en dons. Projet critique dans le deuxième pays le plus touché par le stress hydrique, le National Conveyor doit permettre de tripler les capacités d'approvisionnement en eau du Royaume. Ce projet de plus de 6 Mds USD comprend la construction d'une usine de dessalement d'une capacité de 300 M m3 d'eau par an, un système d'adduction de plus de 400 km et une centrale solaire de 281 MW. Il est porté par les entreprises françaises Meridiam et Suez, avec Vinci Construction Grands Projets et Voltalia en constructeurs ainsi qu'Artelia sur le segment ingénierie.

La conférence investissement UE-Jordanie a constitué la seconde séquence majeure du déplacement, réunissant plus de 1 000 participants. Inaugurée par le roi Abdallah II et la présidente de la Commission européenne, la conférence a fait écho à la concrétisation du Partenariat stratégique global UE-Jordanie, signé en janvier 2025 (3 Mds EUR). À cette occasion, ont notamment été annoncés la signature du protocole d'accord relatif à la 5e Assistance Macro-Financière, de 500 M EUR pour 2027- 2028, le lancement de négociations sur un accord sur la facilitation des investissements durables (SIFA) et l'extension du câble sous-marin Medusa jusqu'en Jordanie, soutenue par une subvention de 11,3 M EUR de la Banque européenne d'investissement.

Intervenant lors du panel de haut niveau consacré au partenariat UE-Jordanie, le ministre Nicolas Forissier a souligné l'importance de la présence française dans le Royaume : avec un stock d'IDE de 1,6 Md USD et 16 000 emplois directs et indirects générés par ses entreprises, la France est le premier investisseur de l'Union européenne dans le pays. Dans un environnement régional particulièrement instable, il a réaffirmé le positionnement stratégique de la Jordanie, dont la stabilité et la situation géographique constituent des atouts pour les investisseurs et un point d'ancrage vers les marchés voisins.

En marge de la conférence, le ministre Nicolas Forissier s'est entretenu avec le vice-Premier ministre chargé des Affaires économiques, les ministres de la Planification et de la Coopération internationale, de l'Investissement, de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement, de l'Énergie et des Ressources minérales ainsi que le ministre de l'Eau et de l'Irrigation. Ces entretiens ont permis d'affirmer la volonté commune d'approfondir encore le partenariat mutuellement bénéfique bilatéral franco-jordanien, et d'identifier plusieurs secteurs porteurs : les engrais, les métaux critiques, l'énergie, l'aéronautique, mais aussi le ferroviaire, les cosmétiques et les technologies numériques.

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

Enfin, le ministre Nicolas Forissier était accompagné d'une délégation MEDEFI d'environ 25 représentants d'entreprises françaises, conduite par Thierry Déau, ainsi que de Gérard Mestrallet, envoyé spécial du Président de la République pour le corridor IMEC. Leur présence a permis d'aborder les enjeux de connectivité régionale et le rôle de la Jordanie comme plateforme pour les entreprises souhaitant se positionner sur les futurs projets de reconstruction en Syrie, en Irak et au Liban.

	*Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité accompagné de la délégation MEDEFI, conduite par Thierry Déau, Président de Meridiam*
	*Signature de l'accord de financement AFD de 5 M EUR en dons pour le National Conveyor, au côté de la ministre du MoPIC, Zeina Toukan.*
	*Panel de haut niveau auquel participaient : <u>de gauche à droite</u> : Thierry Déau, Président de Meridiam ; Mazen Darwazeh, Vice-président exécutif, Hikma Pharmaceuticals ; Nicolas Forissier, ministre délégué français chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, Tareq Abughazaleh, ministre jordanien de l'Investissement, Dubravka Suica, Commissaire européenne pour la Méditerranée, Thomas Steffen, secrétaire d'État allemand pour les Affaires économiques et l'Énergie.*
	*Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, l'Ambassadeur de France en Jordanie, Ludovic Pouille, Éléonore Peyrat, et l'équipe du service économique.*

Service Économique d'Amman

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

RÉGION

1. INITIATIVE EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE

Le ministre libanais de l'Agriculture, Nizar Hani, a présidé une réunion quadrilatérale réunissant ses homologues syrien, irakien et jordanien, en présence de la FAO et d'organisations arabes spécialisées (AOAD et ACSAD) en marge de la deuxième édition du salon AGRI LEBANON qui se tenait à Beyrouth du 19 au 21 novembre 2026. L'objectif était de concrétiser le protocole d'accord de coopération agricole entre les quatre pays par l'élaboration d'un **plan d'action commun**, destiné à renforcer la sécurité alimentaire et l'intégration des marchés régionaux.

Le volet technique de ce plan prévoit notamment de développer les productions végétales et animales, la recherche agronomique, l'irrigation et les infrastructures de stockage et de transport. Une attention particulière a été accordée à la facilitation des échanges commerciaux, à l'harmonisation des normes sanitaires et phytosanitaires et à la réduction des obstacles aux exportations agricoles. Les quatre pays souhaitent également renforcer leur coopération face aux risques transfrontaliers (maladies animales, ravageurs, résidus de pesticides) et aux effets du changement climatique, notamment par le développement de variétés résistantes à la sécheresse et à la salinité.

La FAO et les organisations arabes partenaires contribueront à la définition des priorités et à l'élaboration des programmes conjoints. La réunion a enfin permis d'identifier les mécanismes de coordination, les interlocuteurs techniques et les prochaines étapes pour assurer le suivi du plan. **Cette initiative conforte l'ambition du Liban de jouer un rôle moteur dans la coopération agricole régionale**, en faisant de Beyrouth une plateforme de dialogue et d'intégration économique arabe.

2. RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE L'ÉGYPTE ET L'IRAK À L'OCCASION DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE IRAKIEN AU CAIRE

L'Égypte et l'Irak ont signé, le 23 novembre, onze accords et documents de coopération bilatérale à l'issue de la quatrième session de leur Comité supérieur conjoint, tenue à la Nouvelle Capitale administrative et co-présidée par les Premiers ministres Mostafa Madbouly et Ali Faleh Al-Zaidi. Parmi les principaux accords figure une convention visant à éviter la double imposition des revenus et du capital et à prévenir l'évasion fiscale, destinée à améliorer le cadre fiscal des investissements transfrontaliers et à faciliter les échanges économiques. Les autres accords portent notamment sur les industries pharmaceutiques, les normes de construction, la recherche scientifique, la pêche et la coopération en matière de planification. Les deux gouvernements ont également réaffirmé leur volonté d'approfondir leurs relations commerciales et d'investissement. Les échanges bilatéraux sont passés de 872 M USD en 2023 à 1,1 Md USD en 2024, soit une hausse de 26 % en un an. En parallèle, les deux pays étudieraient la conclusion d'un accord portant sur la fourniture de 10 M de barils de pétrole brut irakien à l'Égypte, dont les conditions tarifaires, les modalités de paiement et le calendrier restent à définir. Le précédent contrat d'approvisionnement, portant sur 12 M de barils de brut léger, avait été suspendu en 2023. Le renforcement de la coopération bilatérale s'inscrit dans la volonté directement affichée par le président El-Sissi de développer les échanges commerciaux, les investissements et les partenariats sectoriels entre les deux économies.

ÉGYPTE

1. VISITE EN FRANCE DU MINISTRE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À L'OCCASION DU FORUM AMBITION AFRICA

Le ministre égyptien de la Planification et du Développement économique, M. Ahmed Rostom, s'est rendu à Paris à l'occasion du forum Ambition Africa qui s'est tenu les 24 et 25 novembre au ministère français de l'Économie et des Finances. Il a participé à la table ronde intitulée « L'Afrique, continent de tous les possibles » aux côtés notamment du ministre de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, du ministre de l'Économie et de la Planification du Cameroun et de la Directrice du département Afrique de l'AFD, Mme Sandra Kassab. Il a en particulier valorisé le positionnement de l'Égypte comme plateforme de production et d'exportation vers les marchés africains et européens et le

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

renforcement du partenariat économique franco-égyptiens. Il a notamment mis en avant les 7 Mds EUR d'investissements français dans le pays. En marge de la conférence, le ministre égyptien a effectué plusieurs entretiens avec des autorités françaises et du continent africain.

2. INTRODUCTION EN BOURSE DE *MISR LIFE INSURANCE* À HAUTEUR DE 15 % DE SON CAPITAL

Misr Life Insurance (MLI), filiale du groupe public Misr Insurance Holding, détenu par le Fonds souverain égyptien (SFE), a ouvert le 24 novembre la souscription à son introduction sur le marché boursier égyptien (IPO), portant sur la cession de 15 % de son capital, soit 750 M d'actions. L'offre, valorisée entre 9 et 10,2 Mds EGP (190-215 M USD), repose sur une fourchette de prix de 12 à 13,6 EGP par action, inférieure de 1,6 à 13,2 % à la valorisation de référence estimée par le conseil financier indépendant (BDO). Le placement est réparti entre investisseurs institutionnels (95 %) et particuliers (5 %), dont les souscriptions restent ouvertes respectivement jusqu'au 27 et 30 novembre. La cotation est attendue autour du 3 décembre. La cession ne prévoit pas d'augmentation de capital : les recettes reviendront à Misr Insurance Holding. Ce dernier conservera ainsi 85 % du capital, et si selon certains l'IPO pourrait être portée à 20 % du capital, Misr Insurance Holding devrait rester l'actionnaire majoritaire en gardant au minimum 51 % du capital de sa filiale pendant les deux années suivant l'opération. Cette IPO suit celle de la Banque du Caire et s'inscrit dans le programme de cessions d'actifs publics visant à dynamiser le marché boursier égyptien, tout en renforçant l'attractivité de la place auprès des investisseurs internationaux.

3. COUP D'ARRÊT DE PLUSIEURS PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS L'HYDROGÈNE VERT

Vingt entreprises auraient renoncé à leurs projets d'hydrogène vert en Égypte ou suspendu leur développement. Ce désengagement concerne notamment sept des neuf accords-cadres conclus à l'occasion de la COP27, pour des investissements annoncés avoisinant 80 Mds USD. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de ralentissement mondial du développement de la filière de l'hydrogène bas carbone, lié aux coûts élevés de production et de financement ainsi qu'aux difficultés à sécuriser des contrats d'achat de long terme. En Égypte, les tarifs d'acheminement de l'électricité vers les sites de production, notamment à Aïn Sokhna, fixés par l'*Egyptian Electricity Transmission Company* (EETC), pèsent également sur la rentabilité des projets. Certains projets poursuivent néanmoins leur développement, à l'image de *Green Fuel Alliance*, porté par EDF en partenariat avec l'entreprise égyptienne *Zero Waste* à Ras Shokeir. Celui-ci prévoit la construction d'un complexe intégré destiné à la production d'ammoniac vert, à partir d'énergies renouvelables, en vue de son exportation. Le projet, dont les études de faisabilité sont actuellement en cours, vise un bouclage financier à la mi-2027.

4. LE GOUVERNEMENT PRÉVOIT UNE CROISSANCE DE 5,4 % ET 69 MDS USD D'INVESTISSEMENTS EN 2026/2026

Le plan de développement économique et social présenté par le gouvernement égyptien pour l'exercice budgétaire 2026/27 vise une croissance réelle du PIB de 5,4 %, après une progression de celui-ci de 5,1 % en 2025/26, ainsi qu'un volume total d'investissements publics et privés de 3 700 Mds EGP (69 Mds USD). Selon le ministre de la Planification et du Développement économique, Ahmed Rostom, le secteur privé devrait représenter 59 % de l'investissement total, soit environ 2 200 Mds EGP, contre 1 500 Mds EGP pour les investissements publics. Les secteurs productifs prioritaires, notamment l'industrie manufacturière, l'agriculture et les technologies de l'information et de la communication, devraient contribuer à hauteur de 35,4 % du PIB. Les autorités visent également une réduction du taux de chômage à 6,2 %. Lors d'une réunion de suivi présidée par Abdel Fattah Al-Sissi et Mostafa Madbouly, le président a par ailleurs demandé la finalisation de cadres institutionnels et réglementaires permettant de développer des mécanismes de financement innovants, en partenariat avec les institutions financières internationales et les investisseurs privés. Ces dispositifs doivent contribuer au financement des grands projets d'infrastructures tout en limitant la pression sur les réserves souveraines en devises. Le gouvernement poursuit également la mise en œuvre du Programme national de transformation économique à moyen terme pour 2027-2030 et le développement des infrastructures fiscales et de paiement numériques.

IRAK

1. SOUPÇONS DE CONTREBANDE DE PÉTROLE KURDE

Le Premier ministre irakien, Ali Al-Zaidi, a demandé le 24 novembre 2026 aux autorités fédérales irakiennes d'exercer un contrôle accru sur les champs de pétrole gérés par les autorités de la Région autonome du Kurdistan (RAK). D'après l'agence de presse publique irakienne, Bagdad accuse la compagnie d'État chargée des champs pétroliers du Nord de l'Irak, la *North Oil Company*, d'avoir acheminé illégalement une partie de sa production vers l'Iran et l'Afghanistan. Des opérations de détournement de pétrole de ces champs vers le hub turc de Fishkabour sont également citées. Le directeur général de la North Oil Company ainsi que plusieurs cadres, notamment au sein des forces de l'ordre et de l'administration douanière kurdes, ont été licenciés par le Premier ministre. Par ailleurs, Bagdad souhaite dorénavant surveiller et réguler la destination du pétrole exporté depuis les champs de la RAK.

2. KURDISTAN IRAKIEN : BAGDAD ENTEND RENFORCER SON CONTRÔLE SUR LES FLUX PÉTROLIERS

Dans un communiqué du 24 novembre 2026 publié à la suite d'une enquête sur la contrebande de pétrole au sein de la *North Oil Company*, le Premier ministre irakien a demandé que toute autorisation d'exportation de pétrole brut ou de produits pétroliers depuis le Kurdistan passe par le ministère fédéral du Pétrole. Le communiqué prévoit la reprise en main de l'ensemble des postes-frontières de la région par l'Autorité fédérale compétente et confie au ministère la gestion des champs qui en relèvent à Diyala, Kirkouk, Salah al-Din et Ninive, actuellement placés sous contrôle sécuritaire kurde. Il prévoit également des contrôles sur les produits pétroliers acheminés vers Erbil, Souleimaniye et Dohouk, ainsi que le transfert, sous six mois, des usines de bitume oxydé et de naphta situées hors du contrôle sécuritaire fédéral vers d'autres sites dans les mêmes gouvernorats.

3. FITCH MAINTIENT LA NOTE SOUVERAINE DE L'IRAK À « B- » AVEC UNE PERSPECTIVE STABLE

Fitch Ratings maintient la note souveraine de l'Irak à B- avec perspective stable, malgré d'importantes fragilités économiques, notamment la forte dépendance du pays aux revenus pétroliers, qui représentent l'essentiel des recettes publiques. L'agence explique la perspective stable par le fait que les risques pesant sur l'économie sont en partie atténués par les importantes réserves de change du pays (75,3 Mds USD en octobre) et ses ressources pétrolières. Elle souligne toutefois que l'amélioration de la situation économique dépendra de la capacité des autorités à maîtriser les dépenses publiques, notamment la nécessité de réduire les dépenses de fonctionnement, à diversifier l'économie et à renforcer les institutions.

IRAN

1. WASHINGTON RENFORCE SES SANCTIONS CONTRE LES CIRCUITS DE FINANCEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Dans le cadre de l'opération « Economic Outcast », l'OFAC a imposé de nouvelles sanctions visant les intermédiaires pétroliers et les réseaux financiers parallèles (*shadow banking*). Dans ce cadre, quatre personnes ont été sanctionnées pour leur implication dans la commercialisation du pétrole, notamment auprès des raffineries indépendantes chinoises. L'OFAC a également sanctionné plus de 24 personnes et entités, dont des bureaux de change, des sociétés affiliées à des banques iraniennes et 18 sociétés établies à l'étranger, dont 16 à Dubaï, une en Turquie et une à Hong Kong. L'une des principales mesures concerne la mise sous sanctions du Centre de change et de l'or, qui assure l'allocation des recettes en devises des exportateurs aux importateurs. Parallèlement, le FinCEN a identifié 14,7 Mds USD de transactions financières potentiellement liées aux réseaux financiers parallèles entre janvier 2025 et août 2026. Les Émirats arabes unis occupent une place prépondérante dans ces réseaux, concentrant 52 % des fonds reçus par les sociétés identifiées (7,6 Mds USD), pour 3,8 Mds USD de fonds émis. Ils sont suivis de Hong Kong, qui concentre 16 % des fonds reçus (2,3 Mds USD) et 5 Mds USD de fonds émis, et de Singapour, avec 15 % des fonds reçus (2,2 Mds USD) et 2,8 Mds USD de fonds émis. Les principaux flux interbancaires à destination des Émirats arabes unis proviennent de Chine continentale (2,6 Mds USD), de Singapour (981 M USD), de juridictions non identifiées (943 M USD) et du Royaume-Uni (922 M USD). Les

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

sociétés immatriculées dans la zone franche *Dubai Multi Commodities Centre* (DMCC) représentent environ 30 % des flux associés aux Émirats arabes unis, tandis que 941 M USD ont été reçus par des sociétés émiraties disposant de comptes auprès de Banque Misr UAE. Sur le plan macroéconomique, ces nouvelles sanctions pourraient fragiliser davantage la balance des paiements. Au-delà des recettes pétrolières, elles pourraient également affecter la mobilisation des recettes issues des exportations non pétrolières.

2. AJUSTEMENT DU DISPOSITIF DE SUBVENTION DU PAIN

Selon le ministère de l'Agriculture, la production nationale de blé a atteint 14 Mt au cours de la campagne agricole 2025/2026, contre 11 Mt lors de la campagne précédente (+27 %). Cette progression, favorisée notamment par l'amélioration des conditions pluviométriques, aurait permis de réduire la dépendance du pays aux importations. Toutefois, dans le cadre de la lutte contre les détournements de farine subventionnée, le gouvernement a instauré un dispositif de contrôle des achats de pain dans sept provinces. L'analyse de plus de 11 millions de transactions mensuelles a permis d'identifier entre 280 000 et 290 000 personnes effectuant des achats jugés anormalement élevés. Parmi elles, 67 000 personnes ayant effectué des achats supérieurs à 100 kg ont été signalées aux autorités judiciaires. Dans les provinces de Markazi, du Khouzestan et de Zanjan, les achats considérés comme excédentaires sont désormais facturés à leur prix de revient, soit 5,5 fois le tarif subventionné. Parallèlement, le gouvernement poursuit la réduction des subventions accordées à la filière industrielle. Le prix du blé destiné aux fabricants de pâtes alimentaires et de pain industriel a été multiplié par 2,5. Le prix de la farine destinée à la fabrication du pain industriel est ainsi passé de 302 000 à 787 000 IRR/kg (+161 %). Ces nouvelles dispositions semblent davantage traduire une volonté de réduire le coût budgétaire des subventions et de mieux cibler leurs bénéficiaires que refléter une insuffisance immédiate de l'approvisionnement national en blé.

3. LA BCI SOUHAITE RENFORCER LE RÔLE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Selon le gouverneur de la Banque centrale (BCI), les banques devraient privilégier le financement des besoins en fonds de roulement des entreprises, tandis que le marché des capitaux devrait davantage contribuer au financement des investissements à long terme, notamment par les augmentations de capital et les émissions obligataires. Il a également souligné la nécessité de développer le marché secondaire de la dette et de mieux coordonner le calendrier des émissions obligataires de l'État afin de limiter leur effet d'éviction sur le financement des entreprises. Dans cette perspective, la BCI encourage le recours aux instruments de financement de la chaîne d'approvisionnement (*Supply Chain Finance* – SCF). Le volume des financements mobilisés par l'intermédiaire de ces instruments a atteint 4 M Mds IRR (soit 2,1 Mds USD) au cours des sept premiers mois de l'année 1405 (2026/2027), contre 0,34 M Mds IRR (320 M USD) sur la même période de l'exercice précédent, atteignant ainsi 46 % de l'objectif annuel fixé par la BCI (8,7 M Mds IRR). Le développement de ces instruments, notamment les lettres de change électroniques, les titres de créance garantis par les banques (GAM) et l'affacturage, vise à faciliter le financement des besoins en fonds de roulement des entreprises en adossant les financements à des transactions commerciales réelles, tout en limitant la mobilisation directe des liquidités bancaires. Cette orientation traduit plus largement la volonté de la BCI de diversifier les sources de financement de l'économie, d'optimiser l'allocation des ressources bancaires et de limiter les effets inflationnistes de l'expansion du crédit bancaire.

4. LA RÉFORME DU TAUX DE CHANGE PRÉFÉRENTIEL A FRAGILISÉ LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Selon le Centre de recherche du Parlement, depuis la suppression du taux de change préférentiel pour les importations d'intrants destinés à l'alimentation animale en janvier 2026, les prix des intrants importés ont augmenté en moyenne de 256 %, contre 145 % pour ceux produits localement. Le prix du maïs et de l'orge importés est passé de 113 000 à 420 000 IRR/kg (+271 %), et celui du tourteau de soja de 205 000 à 700 000 IRR/kg (+241 %). L'alimentation animale représentant près de 70 % des coûts de production, cette réforme a entraîné une hausse de 257 % du coût de l'alimentation des volailles et de 177 % de celui des bovins. Parallèlement, la modification des prix relatifs des produits agricoles a conduit le gouvernement à

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

relever le prix d'achat garanti du blé de 295 000 à 485 000 IRR/kg (+64 %), afin de préserver l'attractivité de cette culture. Malgré cette revalorisation, les superficies consacrées à l'orge pourraient augmenter de 9 à 10 % lors de la prochaine campagne agricole. Le rapport souligne également la forte dépendance du pays aux importations d'intrants agricoles, notamment de maïs (9 Mt importées contre un peu plus de 1 Mt produite localement) et d'orge (respectivement 2 Mt et 3,5 Mt). Selon les estimations du rapport, une amélioration de 30 % des rendements agricoles permettrait : **i)** pour l'orge, de porter la production à plus de 5 Mt et de générer une économie annuelle en devises d'environ 1 Md USD ; **ii)** pour le maïs, d'accroître la production de 300 000 tonnes, représentant une économie en devises de 100 M USD ; **iii)** pour le blé, de porter la production à plus de 15 Mt, d'assurer une autosuffisance durable et de libérer environ 2 millions d'hectares pour la culture de plantes destinées à l'alimentation animale. Si cette réforme vise à réduire les rentes et les distorsions dans l'allocation des devises, le rapport alerte sur les risques de contraction de la production nationale, d'accélération de l'inflation alimentaire et d'accroissement de la dépendance aux importations. Il préconise notamment de renforcer le financement des besoins en fonds de roulement des producteurs et d'orienter les économies en devises résultant de la réforme vers des investissements structurels dans le secteur agricole plutôt que vers le seul soutien à la consommation.

ISRAËL

1. AMAZON RACHÈTE DECART POUR UN MONTANT ESTIMÉ À 7,5 MDS USD

Amazon a annoncé un accord portant sur l'acquisition de la startup israélienne Decart et l'intégration de ses équipes. Fondée en 2023, l'entreprise développe des solutions visant à optimiser l'application de modèles d'intelligence artificielle à des environnements matériels diversifiés. Le montant de l'opération, estimé à 7,5 Mds USD par la presse, n'a pas été confirmé par Amazon.

2. LA BANQUE CENTRALE MAINTIENT SON TAUX DIRECTEUR À 3,25 %

La Banque d'Israël a décidé de maintenir son taux directeur à 3,25 %, malgré le ralentissement de l'inflation à 1,1 % en glissement annuel en octobre. Cette décision intervient dans un contexte de dépréciation du shekel, qui a perdu 7,6 % face au dollar et 5,1 % face à l'euro entre le 21 octobre et le 20 novembre. La Banque centrale prévoit cependant une reprise de l'inflation vers le centre de sa cible (soit 2 %) d'ici début 2027.

3. LA BOURSE DE TEL AVIV PRÉVOIT UN ÉLARGISSEMENT DE SES PRINCIPAUX INDICES

À compter de mai 2027, le TA-35 passerait de 35 à 50 valeurs, le TA-90 de 90 à 100 et le TA-125 de 125 à 150. Cette réforme vise notamment à diversifier la composition des indices et à réduire leur concentration autour des principales capitalisations boursières.

4. MICROSOFT ÉTEND SES ACTIVITÉS CYBER EN ISRAËL AU POST QUANTIQUE

Le groupe américain a monté une nouvelle équipe de R&D, chargée de développer des solutions d'intelligence artificielle permettant d'identifier et prévenir les vulnérabilités des systèmes de chiffrement face aux risques liés à l'informatique quantique. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie mondiale du groupe, qui prévoit de proposer ses premières solutions résistantes aux menaces quantiques d'ici 2029 et de généraliser leur déploiement d'ici 2033.

JORDANIE

1. SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE AIG, ROYAL JORDANIAN ET JAC

Airport International Group (AIG), concessionnaire de l'aéroport international Queen Alia, a signé un protocole d'accord (MoU) avec *Royal Jordanian* (RJ) et *Jordan Airports Company* (JAC), en marge de la conférence investissement UE-Jordanie, en présence du ministre des Transports jordanien. Le partenariat vise notamment à accompagner la mise en œuvre de la stratégie d'expansion sur sept ans de Royal Jordanian, renforçant le rôle de Queen Alia comme porte d'entrée régionale et plateforme de

correspondance. Les parties entendent ainsi étudier les possibilités d'accroître les capacités de l'aéroport, de développer ses infrastructures et services et d'accélérer sa transformation numérique.

2. Hausse du budget (+1,7 %) du Fonds national d'aide en 2027

Le Fonds national d'aide (*National Aid Fund*) prévoit une augmentation de 4,25 M JOD/6 M USD de ses crédits consacrés aux aides sociales dans le cadre de son projet de budget pour 2027. Ses dépenses totales devraient ainsi atteindre 285 M JOD/402 M USD, contre 280 M JOD/395 M USD dans les estimations révisées pour 2026, soit une progression de +1,7 %. Pour mémoire, le *National Aid Fund* est un organisme public jordanien chargé de fournir une assistance financière directe aux ménages les plus vulnérables, à travers des programmes de transferts monétaires et de protection sociale.

3. Objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (-31 %) d'ici 2035

La Jordanie a actualisé sa contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0), confirmant l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -31 % à l'horizon 2035. L'annonce a été faite en marge de la 31ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), en présence du secrétaire général du ministère de l'Environnement jordanien, Omar Arabiyat. Ce dernier a indiqué que le plan national prévoit des mesures visant à réduire les émissions provenant de plusieurs sources, notamment le méthane émanant des décharges, les hydrofluorocarbures, ainsi que le protoxyde d'azote provenant des activités industrielles. La mise en œuvre de ces mesures devrait réduire les émissions de plus d'1 M de tonnes par an d'ici 2035.

Liban

1. Progression du trafic de conteneurs du port de Beyrouth (+5,4 %) en septembre

Selon les données de l'autorité portuaire de Beyrouth, le trafic cumulé de conteneurs sur les neuf premiers mois de l'année 2026 a progressé de 5 % en rythme annuel, pour atteindre 699 465 EVP (équivalent vingt-pieds). Cette hausse repose sur la forte progression du transbordement (+32 %, à 194 474 EVP), qui compense le recul de 2 % du trafic régulier (504 991 EVP). Sur le seul mois de septembre, le trafic total s'est établi à 80 808 EVP, en légère hausse de 0,1 % sur un an ; la hausse du volume de transbordement sur le mois (+43 %) ayant permis de compenser le recul du trafic régulier (-11 %).

L'autorité portuaire a également annoncé ce mois-ci l'ouverture du port le samedi afin d'accroître sa capacité de traitement.

2. Poursuite de l'inflation (16,2 % sur l'année)

Selon les données de l'Administration centrale de la statistique, les prix à la consommation ont progressé de 2,0 % en octobre 2026, portant l'inflation à 16,2 % en glissement annuel. Cette hausse concerne particulièrement le secteur de l'éducation (+8,7 %), en raison de l'augmentation des frais scolaires et universitaires, ainsi que l'habillement (+4,5 %). Les dépenses liées à l'énergie enregistrent également une forte progression annuelle de 41,0 %. Ces évolutions traduisent la persistance des tensions sur le coût de la vie et fragilisent davantage le pouvoir d'achat des ménages. La Banque mondiale et le FMI avaient souligné dans des analyses récentes que l'inflation à un niveau élevé pourrait durer au Liban en 2027.

Palestine

1. Risque de contamination environnementale à Gaza

Selon un rapport publié le 23 novembre par Oxfam et le *Conflict and Environment Observatory* (CEOBS), les opérations militaires israéliennes ont directement affecté 78 % de la superficie de la bande de Gaza, tandis que plus de 99 % du territoire présente des indicateurs de contamination environnementale. Le rapport recense plus de 61 millions de tonnes de débris potentiellement dangereux et souligne que 85 % des infrastructures d'approvisionnement en eau sont détruites ou endommagées. Seules 19 % des stations de pompage des eaux usées restent opérationnelles, entraînant le rejet quotidien de 40 000 m^3 d'eaux usées non traitées dans la Méditerranée. Oxfam appelle à intégrer la dépollution aux efforts de reconstruction. Pour rappel, l'évaluation conjointe publiée en avril 2026 par la Banque mondiale, les Nations unies et l'Union européenne estimait les

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

dommages matériels à 35,2 Mds USD, les pertes économiques à 22,7 Mds USD et les besoins de reconstruction et de relèvement à 71,4 Mds USD, contre 53,2 Mds USD en février 2025.

2. Commerce extérieur

Selon les chiffres publiés par le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS), le volume des échanges commerciaux palestiniens a atteint 8,25 Mds USD au cours des neuf premiers mois de 2026. Les exportations de biens ont progressé de 31,8 % en glissement annuel, atteignant 1,77 Md USD, tandis que les importations ont augmenté de 16,9 %, pour s'établir à 6,48 Mds USD. Malgré une croissance plus soutenue des exportations, le déficit commercial s'est creusé de 12,1 %, atteignant 4,71 Mds USD, contre 4,20 Mds USD sur la même période en 2025. Au troisième trimestre, les exportations ont atteint 635 M USD, en hausse de 21,2 % par rapport au trimestre précédent. Par ailleurs, 31 ans après la signature du protocole économique de Paris, 86 % des exportations palestiniennes restent destinées à Israël. En septembre dernier, Israël représentait 95 % des exportations et 66 % des importations palestiniennes, témoignant de la persistance de cette dépendance commerciale.

3. Secteur bancaire : forte progression des revenus hors intérêts

Selon les résultats financiers des sept banques cotées publiés par la Bourse de Palestine (Palestine Exchange – PEX), le revenu bancaire total avant provisions pour pertes a progressé de 13,4 % au cours des neuf premiers mois de 2026, atteignant 522,4 M USD. Les revenus nets de commissions et les gains liés aux opérations de change ont augmenté de 43 % en glissement annuel, pour atteindre 125,6 M USD. Leur part dans le revenu bancaire total est ainsi passée de 19,1 % à 24 %, contribuant à 61 % de sa croissance. Les revenus nets de commissions ont progressé de 42,4 %, atteignant 51,3 M USD, tandis que les gains de change ont augmenté de 43,4 %, pour atteindre 74,3 M USD. Le groupe Bank of Palestine concentre la majeure partie de ces revenus, avec respectivement 40,6 M USD et 54,9 M USD.

Syrie

1. FMI : accord sur la tenue d'une consultation « article IV » en mars 2027

À l'issue de la dernière mission du Fonds à Damas, le ministère syrien des Finances et le FMI sont convenus d'organiser des consultations au titre de l'article IV en mars 2027. Il s'agirait de la première consultation de ce type depuis 2009. Les échanges ont porté sur les performances économiques et budgétaires de 2026, la préparation du budget 2027 et le renforcement de la transparence des finances publiques, notamment sur les résultats des entreprises publiques et le coût des subventions.

2. Assurance : lancement d'une stratégie nationale de modernisation du secteur

Le ministre des Finances, également président de la Commission de supervision des assurances, a lancé une stratégie nationale destinée à moderniser le secteur. Le plan s'articule autour de huit priorités dont la révision du cadre législatif et règlementaire, le renforcement de la supervision, le développement de la concurrence et de l'offre de produits, le développement de la réassurance et des liens avec les marchés internationaux.

3. Hausse de l'inflation (+34,1 %) en septembre

Selon le dernier bulletin disponible du *Syrian Center for Policy Research* (SCPR), l'inflation s'est établie à 34,1 % au mois de septembre en glissement annuel. Cette accélération est principalement imputable à la hausse des prix des carburants entrée en vigueur mi-septembre : les prix du transport ont augmenté de 30 % sur le mois et ceux du logement, de l'eau et de l'énergie de 11 %.

Service Économique Régional - Ambassade de France au Liban
rue de Damas - Ras El Nabaa - Beyrouth - Liban - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr